

TABLEAU DES ALLOCATIONS CNEAC 2017		
A	Championnat de France Agility Séniors	Allocation de 1 500 euros plus frais de jury
	Championnat de France Agility jeunes	Allocation de 2 000 euros plus frais de jury + complément selon étude du bilan financier (Engagements gratuits)
	Grand Prix de France Agility	Allocation de 1 500 euros plus frais de jury
G	Trophée par équipe	Allocation de 1 500 euros plus frais de jury
	Championnat du Monde	Prise en charge des inscriptions, des frais de déplacement AR à partir du point de ralliement en France jusqu'au site, plus hébergement et nourriture sur place sur présentation de factures originales (Prévoir avance sur frais de 1 000 euros pour les courses alimentaires sur place),
L	Sélectifs EO et EDF	Prise en charge des frais de jury sur présentation de justificatifs (Juges sélectionnés par la CNEAC), et prise en charge du délégué CNEAC
I	Européenne open seniors	Prise en charge des inscriptions, des frais de déplacement + Hébergement et Déjeuner sur place dans la limite de 200 euros par participant et sur présentation de facture originales de frais réels.
T	Européenne open junior	Participation de 1 500 € sur présentation d'une facture de frais de transport par bus, effectué par un professionnel + remboursement pour podium à la Finale individuelle de 300 € pour le 1er, 200 € pour le 2ème, 100 € pour le 3ème, limités aux frais réel et sur présentation de factures originales.
Y	French Cup	Subvention de 1 500 euros plus frais de jury
	Formation Mag1 * Deux intervenants C.N.E.A.C. sur le MAG1	Prise en charge sur justificatif des frais de déplacement des intervenants CNEAC limités à 600 Kms A-R par intervenant

O B E R Y T H M E E	Grand Prix de France	Subvention de 1 500 euros plus frais de jury
	Championnat du Monde	Prise en charge des frais de déplacement AR à partir du point de rattachement en France jusqu'au site, plus hébergement et nourriture sur place sur présentation de factures originales
	Monitorat	Prise en charge sur justificatif des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limités à 600 Kms A-R
FLY BALL	GPF	Subvention de 1 500 euros plus frais de jury plus frais responsable Chrono.
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR
ATTELAGE	GPF	Subvention de 1 500 euros plus frais de jury
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR
CANI CROSS	GPF	Subvention de 1 500 euros plus frais de jury
	Monitorat	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR
CHIENS VISITEURS	Intervenants chiens visiteurs	Prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR
EDUCATION CANINE	Formation MEC 1 ET 2	Prise en charge des honoraires vétérinaires (AMO) plus frais de déplacement de l'intervenant CNEAC limité à 600 KM AR

Note concernant les MEC 1 et 2: Les interventions vétérinaires sont rémunérées au tarif de 24 AMO. Soit pour l'année 2016 : $24 \times 14,15 = 339,36$ euros pour le premier et deuxième module ; au tarif de 12 AMO pour le troisième module soit pour l'année 2016 : $12 \times 14,15 = 169,68$ euros. Joindre la note d'honoraires originale à la demande de remboursement. Les frais de déplacement du vétérinaire restent à la charge de l'organisateur.